

## Auto entrepreneur comptabilité et administratif

Par manuisaraph, le 19/07/2010 à 10:52

Bonjour,

Titulaire d'un bts comptabilité gestion, je souhaite devenir auto entrepreneur pour exercer mon métier aupres d'artisans et autres. Il semblerait, d'apres les forums consultés, que mon projet puisse être de l'exercice illégal de la profession car la comptabilité indépendante est réservée aux experts comptables uniquement.

Cependant est ce possible de mener à bout mon projet en "jouant" sur les termes utilisés lors de la création de mon auto entreprise ? Est ce toléré ? Suis je à l'abrit de toute poursuite ? Que me conseillez vous ?

Merci pour votre aide.

Cordialement.